



Atlas de la biodiversité

Rendu aux partenaires

Etoile-sur-Rhône - 12 avril 2022

I ORDRE DU JOUR

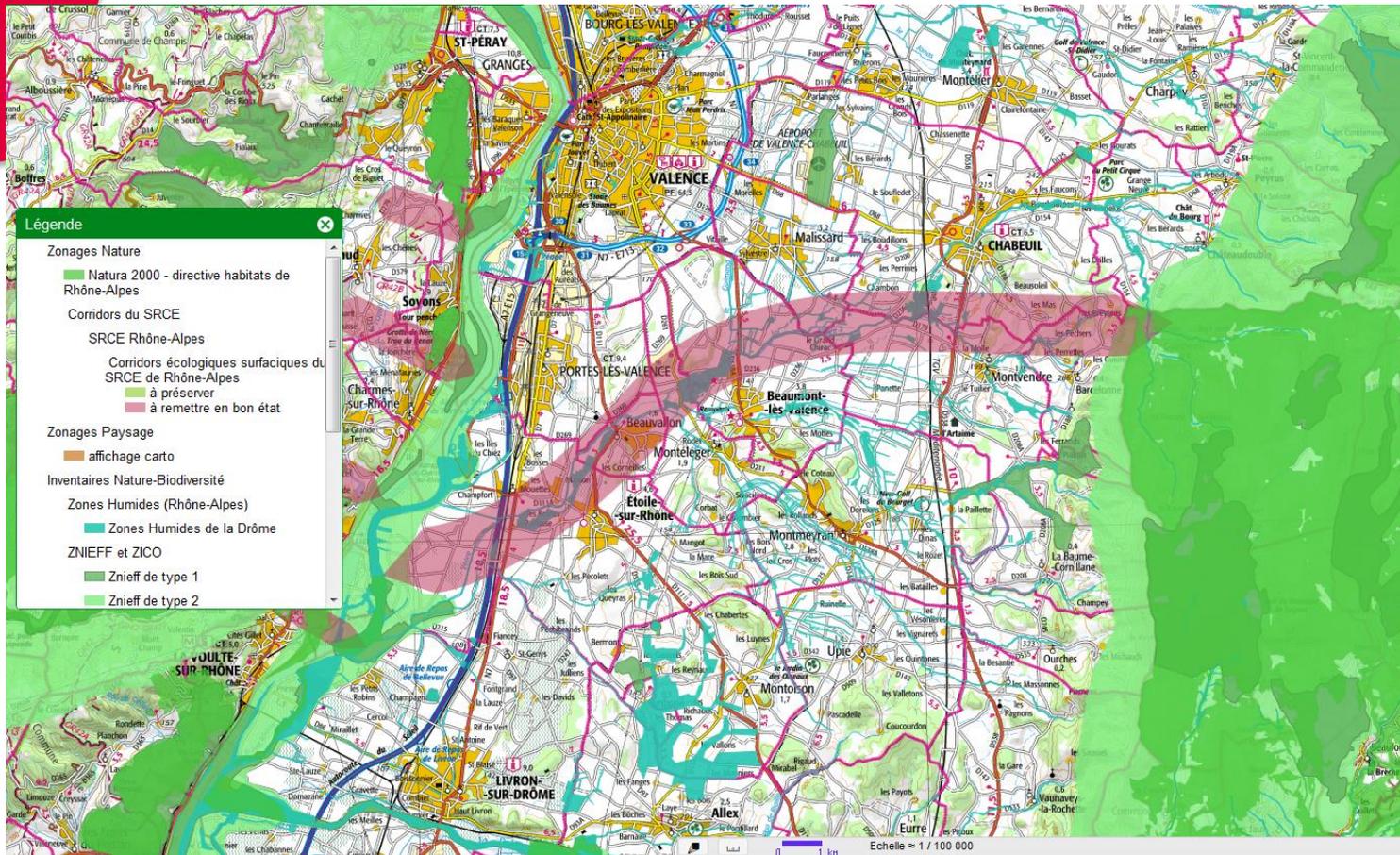
- **Rappel : Contexte et déroulé de l'Atlas – 10 mn**
- **Présentation de l'étude sur la cartographie des habitats naturels - 15mn**
RUPEA
- **Présentation du travail sur les continuités – 20 mn**
PNR
- **Présentation des inventaires et des animations naturalistes - 20 mn**
LPO
- **Ateliers et Echanges sur les suites à donner- 1h30**

Rappel :

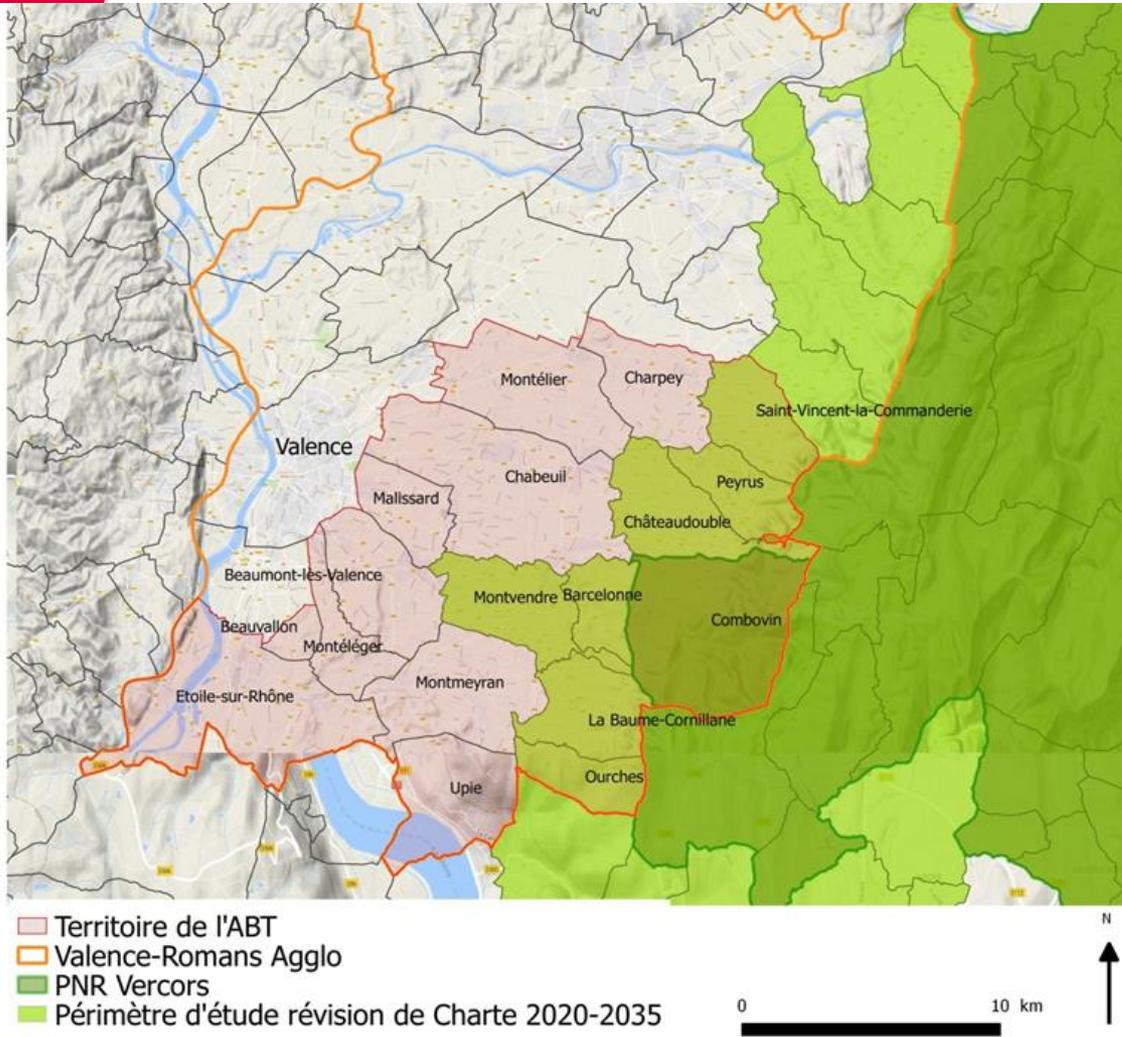
Contexte et déroulé

Le territoire :

✓ Un corridor biologique à identifier et caractériser:



Le territoire : 18 communes



Carte n°2 : les communes concernées par l'Atlas de la Biodiversité

Le déroulé d'un Atlas de la biodiversité communale

- Objectifs :
 - faire connaître la biodiversité d'un territoire
 - l'intégrer dans les réflexions en amont des projets
 - Etape 1 : cartographie des habitats
 - Etape 2 : inventaires naturalistes
 - Etape 3 : identification des continuités écologiques
- Participation citoyenne

Le déroulement:

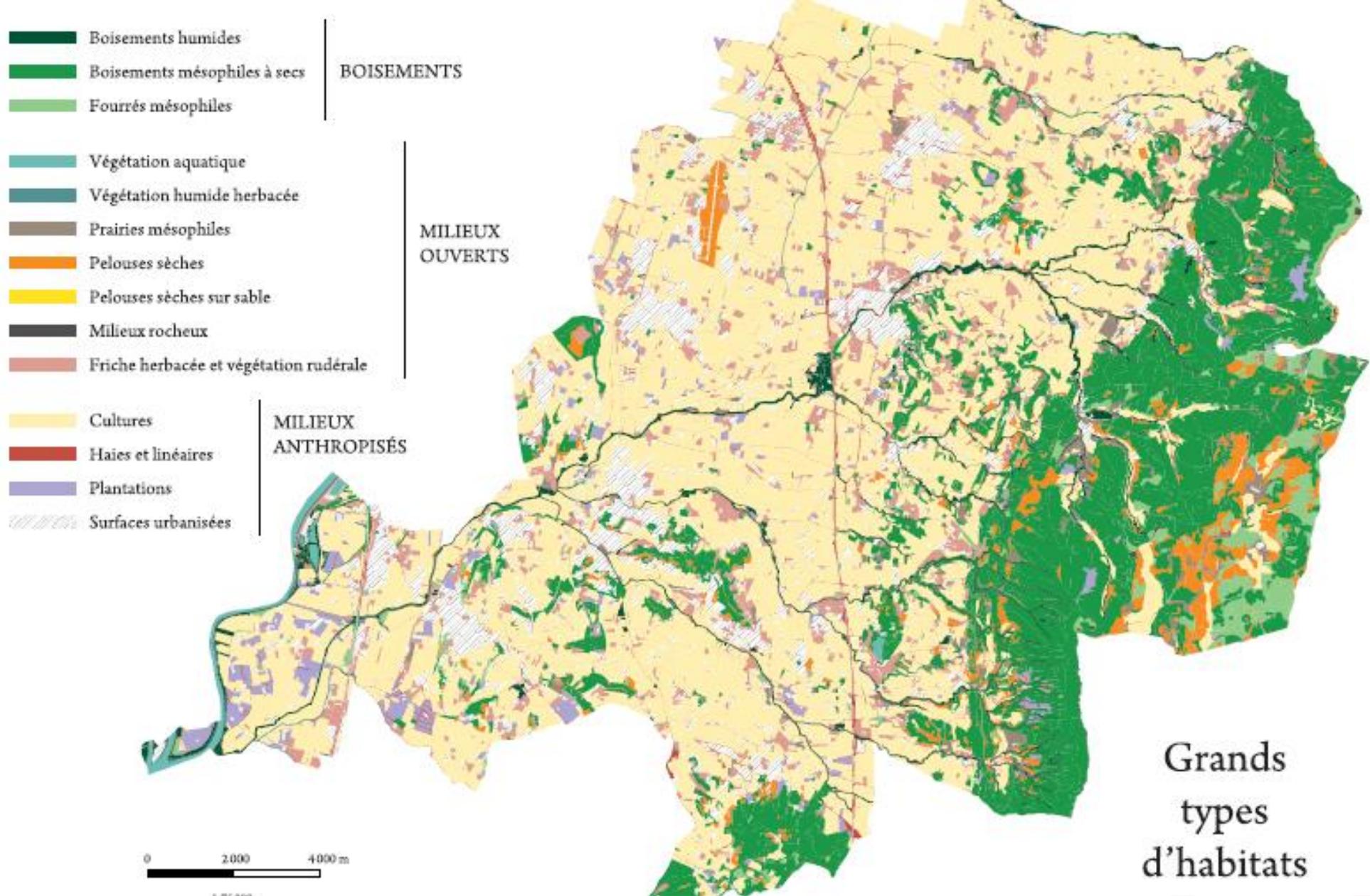
- Lancement en 2019 pour 2 ans
- 2020 Problèmes pandémie et suivi Valence Romans Agglo
- Prolongement jusqu'en 2022

La cartographie des habitats naturels

Méthodologie

- **Analyse bibliographique**
 - Documentations, publications, études...
 - Récolter les attentes des acteurs.
 - Compilation des données : Pré-cartographie
- **Campagne de terrain**
 - Prospection par échantillonnage.
 - Caractérisation et évaluation des habitats
- **Restitution**
 - Typologie d'habitats
 - Atlas thématiques





Livret Communal – Habitats naturels



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ TERRITORIALE

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DE 18 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION VALENCE-ROMANS



BOISEMENTS HUMIDES

Région de plaine : habitat localisé sur les terrasses alluviales à moyenne des cours d'eau (principalement aux abords du Rhône), ces boisements sont très dégradés et réduits à l'état caduc. Ils sont dominés par de grands peupliers blancs, des peupliers noirs et des frênes. La distinction avec les peupleraies sèches n'est pas toujours facile.

Sauvies blanches : boisement fleuve dominé par de grands saules blancs et des peupliers (noirs et blancs), installé sur les bords limoneux-abaisseurs des grands cours d'eau (Drôme). Les arbres autochtones hydrophiles et terraux de stabilisation des berges offrent peu d'espace à l'installation de ces espèces.

Autrains marécageux : boisement spécialisé des sols engorgés (eau stagnante) dominé par l'aulne glutineux ou le frêne, souvent ponctuellement dans des dépressions topographiques ou des petites courtes.

Fourrés alluviaux : fourrés arborescents dominés par diverses espèces de petits saules. Ils occupent les terrasses moyennes et inférieures des berges régulièrement perturbées et reprises par les crues.

Fourrés humides : installés dans des dépressions topographiques logées (eau stagnante), ces fourrés denses sont dominés par diverses espèces de saules arborescents. Ils précèdent souvent l'installation des saussaies marécageuses.

Peupleraie sèche : établie à distance caduque au bord de cours d'eau, ces forêts s'installent sur les terrasses alluviales supérieures. Elles sont dominées par de grands peupliers noirs, des frênes et des robiniers (dans les forêts dégradées).

- Habitats Naturels 2000
- Liste rouge des espèces menacées

Les antécédents * remontent au classement de l'Atlas.

BOISEMENTS MÉSOIPHILES À SECS

Boisement de robinier : ces forêts sont exclusivement d'origine secondaire, issues de coupes répétées favorisant le robinier qui domine alors largement. Elles s'installent préférentiellement en plaine, sur des sols plutôt frais, remaniés et plus ou moins enrichis. La flore associée est très spécifique.

Chênaie pubescente : très répandue sur les coteaux orientés du Vercors et l'extrémité en plaine, ces forêts abritent les prairies ou semences de betteraves plantées dans les champs. Densifiée par le chêne pubescent, elle constitue le stade final des boisements enrichis de hautes alluvies.

Fourrés mésophiles : forêts arborescences, structurées autour de divers saules courges, de pruniers, d'aulnéglais, de tiliacs et de vernes. Ils s'installent en bordure de parcelles agricoles, le long de haies, ou en petits bosquets.

Fourrés mésophiles : souvent installés après des coupes forestières en contexte frais, ces fourrés denses sont dominés d'arbustes comme le vernet noir, le saule maraîché ou le peuplier tremblant et de nombreuses lianes avec le houblon, le lierre des haies, la bruyère...



FOURRÉS MÉSOIPHILES

PLANTATIONS

Plantations de feuillus : majoritairement présentes en plaine, ces plantations monospécifiques occupent des parcelles agricoles. Elles sont pour objectif la production de bois (vergers, de chauffage (chêne trait, feu) ou de bois blancs (peupliers pour le déroulage ou la pâte à papier).

Plantations de résineux : plants plantés sur des versants arboisés, ces plantations (essentiellement de pins maritimes) remplacent ce qui pourrait être de la chênaie pubescente ou des pinèdes sèches.



ÉTOILE-SUR-RHÔNE

HABITATS

La partie Est de la commune est façonnée par les anciens dépôts de sables et de conglomérats formant des collines sur lesquelles s'accrochent le vieux bourg, avec au Sud les dernières pelouses sèches, prairies de fauches, friches diversifiées et quelques îlots de chênaies pubescentes. Ce sont les rares habitats naturels de plaine que l'on peut retrouver sur la commune, toujours en petites parcelles.

Sur les limons fertiles plus récemment déposés s'étendent de vastes zones agricoles uniformes et planes jusque dans la partie Ouest. Elles dominent un paysage très peu structuré et peu fonctionnel.

Les haies ont été rasées ou remplacées par des alignements d'arbres (pour briser le vent et protéger les nombreux vergers conventionnels).

Le maillage de friches est très lâche et souvent éphémère (lorsqu'elles s'inscrivent dans la rotation des cultures).

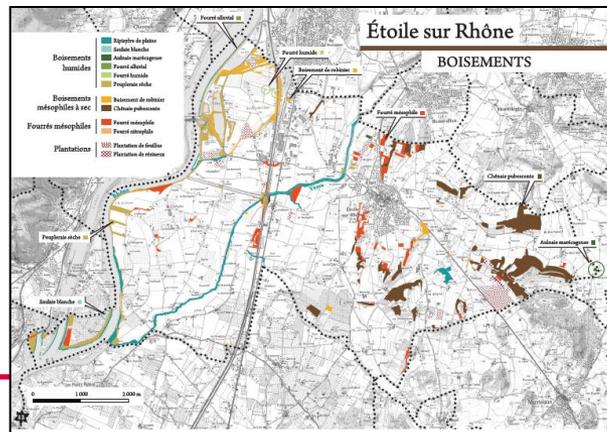
Un important réseau de canaux draine la plaine, les zones humides ayant disparu et de rares dépressions humides subsistent encore à l'Est. Ces linéaires sont très calibrés et peu favorables à l'expression d'une flore aquatique. La Vère est endiguée et sa ripisylve * étriquée. Une partie de ses eaux sont déviées vers les carrières du Rhône.

Les rives du Rhône abritent des habitats naturels directement liés à la dynamique fluviale et uniques pour le territoire étudié : saulais blanches, peupleraies sèches, mégaphorbiaies, cariçaies ou encore végétations annuelles sur les plages exondées. Ces habitats se structurent en une succession d'habitats en fonction du relief et des perturbations humaines ou alluviales qu'ils subissent. Leur état de conservation reste correct.



SYNTHÈSE DES ENJEUX

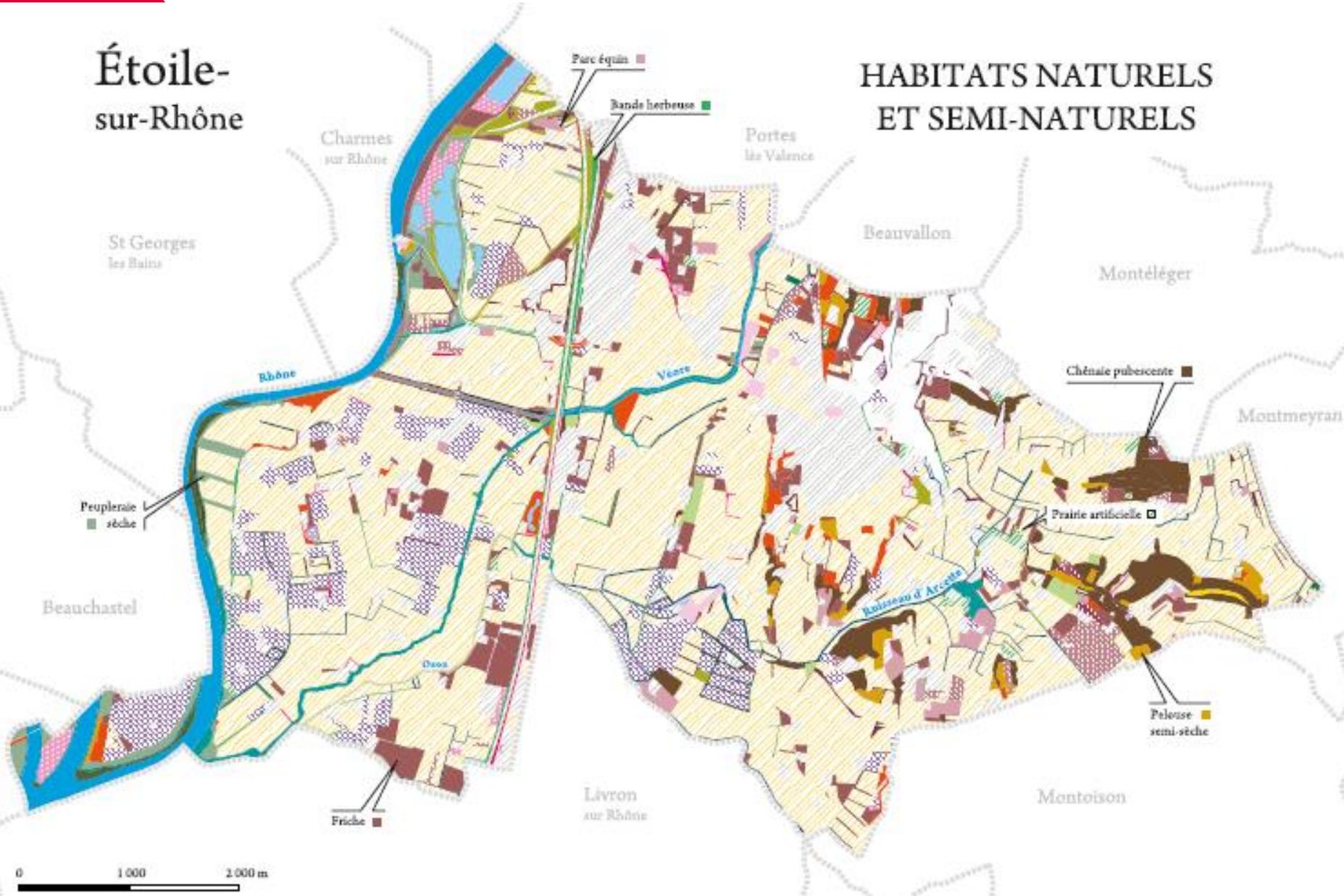
- Le secteur collinéen à l'Est de la commune abrite des habitats d'intérêt écologique important, des pelouses sèches en particulier.
- Les fossés et les surfaces temporairement en eau participent également à la richesse d'habitats fonctionnels dans cette zone.
- Les chênaies pubescentes maintenues sur les coteaux constituent les derniers boisements avant le Rhône et l'Ardeche. Il est donc essentiel de maintenir ces îlots relictuels, de les renforcer en favorisant la création de nouveaux noyaux et de les relier.
- Les habitats alluviaux du Rhône sont tout à fait intéressants d'un point de vue écologique et très originaux pour le territoire de l'agglomération. Il s'agit de zones humides connectées à la nappe d'accaptement du Rhône. Cette zone abrite notamment la Grande Naiade (Najas marina), petite plante aquatique protégée des rives en pente douce du Rhône, extrêmement rare en région.
- Le maillage de friches, de haies et de bandes herbeuses reste très réduit en plaine agricole. Il semble important de l'étoffer pour permettre des zones de transit, notamment pour la faune.
- Enfin, les grands axes que sont l'A7, la N7 et la RD111 représentent de véritables obstacles pour la faune. Il serait intéressant d'aménager des passages pour favoriser les circulations.



Livret Communal – Habitats naturels

Étoile-sur-Rhône

HABITATS NATURELS
ET SEMI-NATURELS



BOISEMENTS

MILIEUX OUVERTS

MILIEUX ANTHROPISÉS

Boisements humides	<ul style="list-style-type: none">  Aulnaie marécageuse  Feurré alluvial  Feurré humide  Peupleraie sèche  Ripirylve de plaine  Saulaie blanche
Boisements mésophiles à sec	<ul style="list-style-type: none">  Boisement de robinier  Chênaie pubescente
Fourrés mésophiles	<ul style="list-style-type: none">  Feurré mésophile  Feurré nitrophile
Plantations	<ul style="list-style-type: none">  Plantation de feuillus  Plantation de résineux
Végétation aquatique	<ul style="list-style-type: none">  Eaux courantes  Eaux stagnantes  Herbier d'eau stagnante  Berges limoneuses  Carepaie alluviale
Végétation humide herbacée	<ul style="list-style-type: none">  Mégaphorbiaie  Roselière à Phragmites  Roselière pionnière
Prairies mésophiles	<ul style="list-style-type: none">  Prairie de fauche
Pelouses sèches	<ul style="list-style-type: none">  Pelouse semi-sèche  Pelouse très sèche
Pelouses sèches sur sable	<ul style="list-style-type: none">  Pelouse vivace sur sables
Friche herbacée et végétation rudérale	<ul style="list-style-type: none">  Friche  Friche à chiendent  Parc équin  Parcs et jardins
Cultures	<ul style="list-style-type: none">  Zone agricole  Prairie artificielle
Haies et linéaires	<ul style="list-style-type: none">  Alignement d'arbres  Bande herbeuse  Fossé humide  Haie champêtre  Haie ornementale
Plantations	<ul style="list-style-type: none">  Verger extensif  Verger intensif
Surfaces urbanisées	<ul style="list-style-type: none">  Carrières et dépôts en activité  Zones urbaines

Définition des continuités écologiques



Réalisation d'inventaires et participation du public



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Echanges sur le dispositif

L'outil ATLAS – Point positif et négatif

La poursuite sur le territoire de l'Atlas

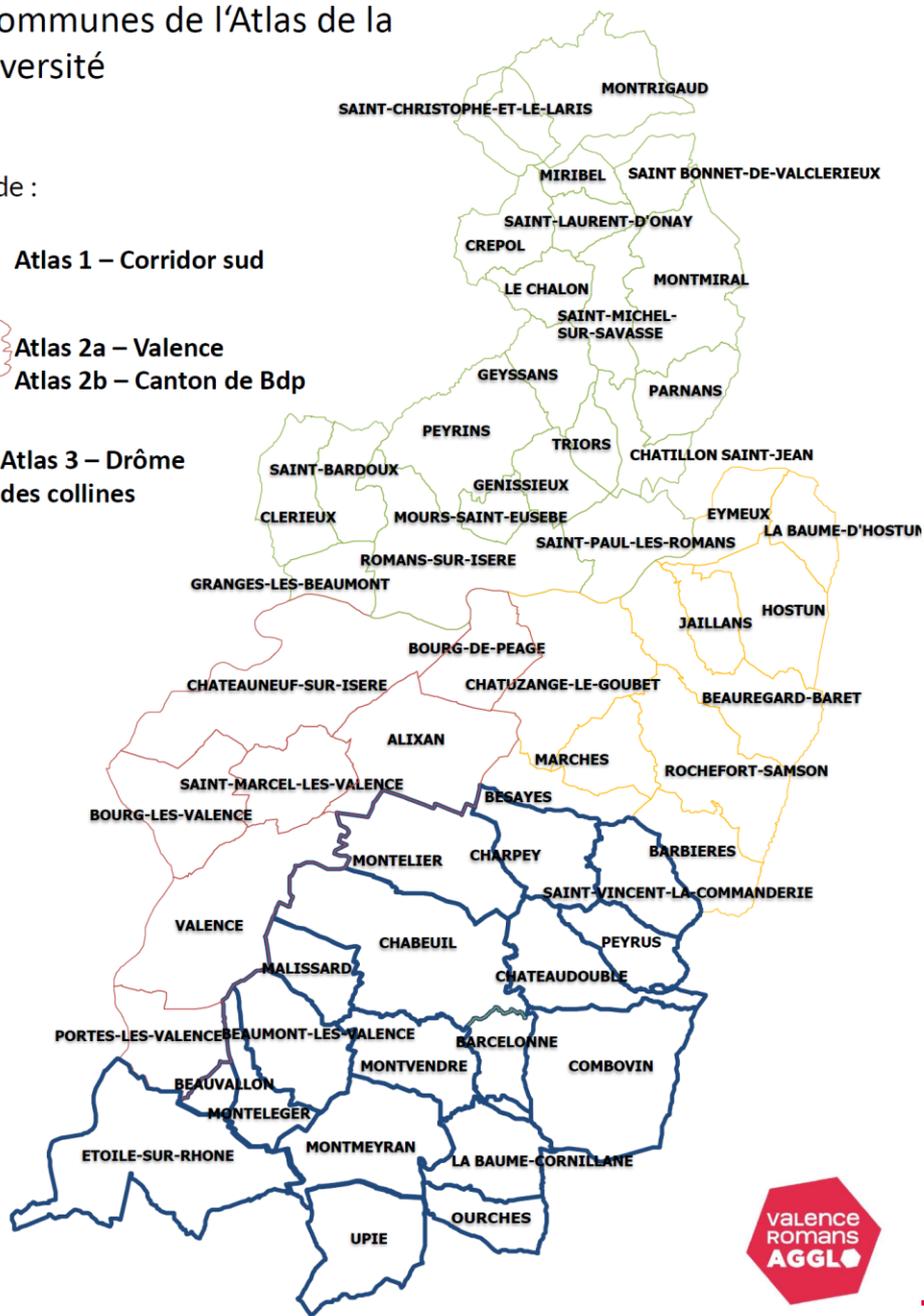
Les communes de l'Atlas de la Biodiversité

Légende :

 Atlas 1 – Corridor sud

 Atlas 2a – Valence
 Atlas 2b – Canton de Bdp

 Atlas 3 – Drôme des collines



Atelier

Intégration de l'Atlas

Répartition en quatre groupes de travail :

- Gestion des milieux Agricoles
- Gestion des milieux Urbanisés/urbanisables (outils de planification et aménagements)
- Gestion des milieux Forestiers/Ripisylve
- Gestion du Multi-usages des espaces/sport de nature

Atelier

Intégration de l'Atlas

Répondre pour chaque thématique :

- **Comment intégrer le travail de l'ATLAS ?**
- **Que manque-t-il encore pour avancer ?**
- **Freins et Alertes ?**

Candidature TEN



- Mise en place d'une gouvernance

- **3 axes d'actions** : Sensibiliser, Connaître et Aménager/préserver/reconquérir